Date de création/révision: 12/03/1997

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-235

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

RISQUES SPECIFIQUES
CORROSIF - R 22-34

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT D 4 CONCENTRE
- REFERENCE 235
- FOURNISSEUR JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - FAX : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent, désinfectant toutes surfaces

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation acide

Constituants contribuant aux dangers
Dialkyl diméthyl ammonium chlorure :
10-20%
Autre substance dangereuse :
Tensio-actifs non-ioniques : 1-10 %

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion
Provoque des brûlures

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau - En cas de lésions, consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou le centre anti-poisons - NE PAS FAIRE VOMIR
- EN CAS D'INHALATION DE VAPEURS : évacuer l'accidenté hors de la zone en cause et appeler un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

A choisir en fonction des incendies environnants

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Port de gants, lunettes et vêtement de protection

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit, neutralisation des résidus par une solution basique

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Ne pas mélanger avec les produits chlorés (eau de Javel...) ou les bases fortes
- Ne pas respirer les vapeurs

STOCKAGE

- Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé à l'abri du gel.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port de gants, lunettes et vêtement de protection

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect
Liquide pourpre foncé

PH 1,2 +/- 0,3

Température de changement d'état

Point d'éclair
52,2°C Abel coupefermée(non combustible)

Caractéristique d'explosivité

Densité
0,99 +/- 0,01

Solubilité
Totale dans l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

- Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Produit corrosif
- Provoque des brûlures des muqueuses, brûlures cutanées, oculaires, digestives et respiratoires.
- En cas de dégagement de chlore lors d'un contact avec un produit chloré, risque d'une atteinte pulmonaire

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets directement dans le milieu naturel, neutraliser avant rejet selon la réglementation en vigueur.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe : 8
Chiffre de l'énumération : 68° b), RTMDR
N° identification matière : 2920
Etiquette : 8 + 3
N° identification danger : 83

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses
Symbole : C
Phrases R : R 22-34
Phrases S : S 26-36/37/39-45

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Produit conforme à la législation relative au nettoyage du matériel alimentaire.
Annule et remplace celle du 11/05/95 CTA18/Ann.5/1
Toutes les fiches de données de sécurité 'de nos produits classés ''Dangereux''' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL VERT N° 08.36.05.00.99 (service gratuit)

A N N E X E
==========

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles